



Licence professionnelle Eau: mesure et procedes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Eau: mesure et procedes. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027868

HAL Id: hceres-02027868

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027868>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Eau : Mesure et procédés

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Eau : mesure et procédés

Dénomination nationale : SP8-Protection de l'environnement

Demande n° S3LP130004925

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Villers-lès-Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP8-Services aux collectivités

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette formation a pour objectif de former des spécialistes du cycle de l'eau : du prélèvement dans le milieu naturel à l'utilisation, au rejet final dans le milieu naturel sans impact majeur sur l'environnement. Elle est proposée à l'IUT de Nancy-Brabois. Les métiers visés concernent ceux de technicien supérieur gérant ou concevant les unités de traitement des eaux et/ou des systèmes d'analyse et de saisie de la qualité de l'eau, pour l'industrie, les exploitants, les bureaux d'études et les organismes publics.

Les aspects professionnalisants se déclinent dans toutes les dimensions et sont en cohérence avec les contenus académiques de la formation. L'équipe pédagogique a su adapter la formation en suivant les recommandations du conseil de perfectionnement. L'attractivité de la formation a légèrement baissé du fait de la création de licences professionnelles dans ce même domaine. La sélection des candidats s'effectue sur dossier. L'origine des inscrits en formation initiale est plus particulièrement régionale avec une majorité de DUT (56 %) puis BTS-BTSA (32 %) et 8 % de licences générales.

Cette spécialité s'appuie sur les compétences pédagogiques et les équipements du département *Génie chimique - génie des procédés* (GCGP) et de la faculté des sciences et technologies. Les diplômes permettant l'accès à cette licence professionnelle sont variés : DUT *GCGP, Chimie, Mesures physiques* et *Génie biologique*, la L2 ou L3 *Sciences de la matière* ou *Sciences de la vie*.

Un enseignement différencié est proposé aux inscrits issus de licences générales, pour faciliter l'intégration dans la licence professionnelle. Le positionnement dans l'offre de formation met en évidence deux autres licences professionnelles dans le quart Nord-est régional, consacrées au traitement de l'eau, justifiées par des débouchés dans toutes les régions. De nombreuses sociétés et collectivités sont concernées par ce domaine d'activité et de nombreuses structures d'accueil régionales contribuent à l'offre de stage et au recrutement des diplômés. L'originalité de la formation repose sur la double compétence *Mesure et Procédés* laquelle permet des débouchés en laboratoire ou dans les stations de traitement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Un pilotage rigoureux est assuré par un enseignant-chercheur, aidée par un co-responsable, lesquels s'appuient sur une équipe composée d'enseignants de l'IUT, de la faculté des sciences et technologies et des partenaires professionnels. Le conseil de perfectionnement n'est pas constitué mais des réunions régulières permettent un suivi de la licence professionnelle et un bilan est présenté lors de réunions de semestre. Il est mentionné une relation étroite entre l'équipe de formation du DUT *GCGP* et d'autres licences professionnelles du même département avec les enseignants de la faculté des sciences et technologies, mais la nature ou la forme n'en est précisée.

Les partenariats professionnels sont en relation avec les sociétés régionales : IRH Ingénieur conseil, GEMCEA, Lyonnaise des eaux, Veolia, G2C Environnement, IPL Santé environnement durable, Nestlé, Arcelor Mittal et Nalco. De nombreux professionnels sont impliqués dans la formation et contribuent à hauteur de 29 % des enseignements de la spécialité. Ils interviennent dans toutes les dimensions pédagogiques et professionnelles de la spécialité y compris dans les jurys d'admission et de validation des semestres. Les contenus sont cohérents et affichent une bonne complémentarité. La politique des stages et des projets tuteurés est bien conduite et fait l'objet d'un encadrement par l'équipe pédagogique. Malgré la grande diversité des Bac+2, il n'existe pas de dispositif pédagogique spécifique permettant de prendre en compte cette grande variété. Les effectifs sont stables, associés à un taux de réussite satisfaisant. Le public étudiant est en majorité titulaire de DUT, avec une part croissante de BTS et un effectif faible issu de L2 et L3.

L'enquête de suivi interne montre une durée de recherche d'emploi variable mais en moyenne, de moins de trois mois, avec des emplois en parfaite cohérence avec la formation et, pour la majorité des titulaires de la licence professionnelle, situés dans la région. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant. Dans ce dossier, l'accompagnement de l'établissement est un atout, on y trouve des informations complètes et, pour certaines, très détaillées. La qualité de la prospective engagée trouve son appui sur l'utilisation de l'autoévaluation.

- Points forts :

- Une solide expérience de l'équipe pédagogique et des professionnels dans ce domaine.
- L'attractivité de la formation et la bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Pas ou peu d'harmonisation de contenus pédagogiques pour prendre en compte la diversité des Bac+2.
- Le conseil de perfectionnement non opérationnel.

Recommandations pour l'établissement

Il est important de compléter l'équipe pédagogique et de constituer un conseil de pilotage ou de perfectionnement. Pour ce dernier, il s'agit de lui confier un rôle et une mission bien identifiés et en élargissant sa composition aux étudiants et aux personnels administratifs. L'équipe pédagogique pourrait mettre en place une unité d'enseignement d'harmonisation et d'intégration destinée à mieux accompagner les nouveaux inscrits dans la formation concernée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits	25	26	24
Taux de réussite	100 %	85 %	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4 %	4 %	4 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	80 %	81 %	71 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	8 %	4 %	21 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 % (36% conv. formation)	96 % (34% conv. formation)	96 % (34% conv. formation)
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	4 %	4 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	22 %	22 %	25 %
ENQUETES NATIONALES	2005 Enquête à 30 mois	2007 Enquête à 30 mois	2009 Enquête à 18 mois
Taux de répondants à l'enquête	45 %	63 %	71 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	89 %	86 %	87 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	11 %	0 %	7 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	14 %	7 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2008 à 3 mois	2009 à 13 mois	2010 à 6 mois
Taux de répondants à l'enquête	100 %	73 %	86 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	56 %	84 %	69 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	16 %	16 %	26 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	28 %	0 %	5 %

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
- (3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Eau : mesure et procédés

Dénomination nationale : SP8-Protection de l'environnement

Demande n° S3LP130004925

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

Présentation succincte de la formation

Comme souligné par l'AERES dans la présentation de la formation, la Licence Professionnelle Eau : Mesure et Procédés (LP EMP) propose une double compétence « mesure et procédés » originale dans l'offre de formation régionale. Elle permet aux diplômés de s'insérer facilement à la fois dans les laboratoires ou organismes publics de mesure et contrôle, et dans les stations de traitement municipales ou industrielles. Les diplômés peuvent ainsi travailler sur tout le cycle de l'eau : de sa source à son rejet dans le milieu naturel. Les diplômés trouvent en moyenne un emploi en moins de 3 mois principalement en région lorraine compte-tenu de la présence de nombreuses sociétés œuvrant dans le secteur de l'eau (secteur labellisé par le pôle de compétitivité Hydreos) et des relations tissées avec de nombreux partenaires professionnels (IRH ingénieur Conseil, Veolia, IPL, Lyonnaise des eaux...). Le développement de l'alternance pour cette LP qui s'ouvre en apprentissage à partir de septembre 2012 devrait encore améliorer l'insertion de nos diplômés et l'attractivité de la formation.

Points marquants de l'évaluation AERES

Points forts :

- une solide expérience de l'équipe pédagogique et des professionnels dans ce domaine,
- l'attractivité de la formation et la bonne insertion professionnelle.

Points faibles :

- pas ou peu d'harmonisation de contenus pédagogiques pour prendre en compte la diversité des bac+2,
- le conseil de perfectionnement non opérationnel.

Recommandations :

Il est important de compléter l'équipe pédagogique et de constituer un conseil de pilotage ou de perfectionnement. L'équipe pédagogique pourrait mettre en place une unité d'harmonisation et d'intégration destinée à mieux accompagner les nouveaux inscrits dans la formation concernée.

Réponse à l'évaluation

- Pour **prendre en compte la diversité des bac+2**, l'EC 2.1 propose 3 modules (de 14 h) au choix parmi 5 qui sont choisis en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et qui permettent en particulier une mise à niveau en génie des procédés, en microbiologie ou en logiciel de dessin (Autocad). Par ailleurs, dans le module communication, est intégrée une partie « communication scientifique » gérée par un enseignant scientifique durant laquelle chaque étudiant doit réaliser un rapport et un exposé sur un thème qu'il n'a

pas vu lors de sa formation antérieure et pour lequel il peut s'appuyer sur des cours prêtés par ses collègues issus d'autres formations. Enfin, la constitution de groupes de TP en veillant à mélanger les étudiants de profils différents permet un enrichissement mutuel et une mise à niveau éventuelle. De plus, chaque enseignant au début de son module rappelle brièvement les notions de base nécessaires et conseille les étudiants sur les ouvrages à consulter pour combler d'éventuelles lacunes. Concernant l'intégration des nouveaux inscrits, elle est en général facilitée par la taille « humaine » du groupe et l'entraide entre étudiants. Les étudiants issus du DUT Génie Chimique Génie des Procédés guident les nouveaux inscrits pour leur parfaite intégration au sein du département GCGP.

- Le conseil de perfectionnement n'est en effet pas opérationnel. Toutefois comme précisé p.16 du dossier, depuis 2006, en début d'année universitaire une réunion de tous les enseignants et professionnels intervenant dans la formation était organisée pour que chacun expose le contenu de ses enseignements et les adapte éventuellement en fonction du contenu des autres enseignements. De plus, les échanges entre l'équipe enseignante et les professionnels lors des jurys ou des visites de stagiaires ont régulièrement permis de dégager des pistes d'amélioration de la formation malgré l'absence de réunion officielle du conseil de perfectionnement. L'organisation chaque année de discussions-bilans avec les étudiants en fin d'année universitaire a aussi permis de modifier des enseignements pour améliorer la formation.

Afin de formaliser ces échanges, un conseil de perfectionnement sera mis en place, il comprendra :

- Le responsable de la LP,
- 3 enseignants permanents dont le chef du département GCGP,
- 1 enseignant permanent de la faculté des sciences,
- 3 professionnels représentant les principaux secteurs recrutant nos diplômés,
- 2 étudiants.

Il se réunira :

- en début d'année universitaire juste après le jury de diplôme afin d'analyser au vu des stages réalisés l'année précédente si des modifications de la formation s'avèrent nécessaires.
- à l'issue du jury de validation du semestre 1 pour évaluer les enseignements réalisés au cours de ce semestre et proposer d'éventuelles actions correctives pour le semestre suivant ou l'année suivante. Il analysera également les retours de l'enquête interne d'insertion réalisée 4 à 6 mois après l'obtention du diplôme (avec échanges lors de la remise des diplômes ayant lieu en décembre ou janvier) pour proposer des modifications au vu de l'évolution des métiers occupés par les diplômés.